

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI, 13 AOÛT 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi, 13 août 2015, à 10 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4) et monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était aussi présente : M<sup>e</sup> Sonia Desaulniers, directrice générale et greffière adjointe

Absents : Monsieur André Lamy (siège n° 1)  
Madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6)

---

La greffière adjointe a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 12 août 2015, vers 9 h 30, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE JEUDI 13 AOÛT 2015 à 10 h 30, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

### Moment de réflexion

### Points à traiter lors de la séance extraordinaire:

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2015-357)
- 2° Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III
- 3° Appel d'offres sur invitation – construction d'un bâtiment de services

Période de questions – (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59)

Clôture de la séance à \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville  
Ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'août 2015

---

Maude-Andrée Pelletier  
Greffière

### SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	au bureau le 12 août 2015
André Lamy	par courriel le 12 août 2015
Jean-Pierre Gélinas	par courriel le 12 août 2015

Charles Fréchette  
Françoise Hogue Plante  
Gilles A. Lessard  
Murielle Bergeron Milette

par courriel le 12 août 2015  
par courriel le 12 août 2015  
par courriel le 12 août 2015  
par courriel le 12 août 2015

---

**2015-357**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 13 août 2015 à 10 h 30 tel que présenté.

---

**2015-358**

**PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III**

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville a un projet d'aménagement pour une aire de skate park;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a créé un programme de subvention pour ce type d'installations sportives et récréatives;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE la Ville de Louiseville autorise la présentation du projet de skate park au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Louiseville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Louiseville désigne madame Mimi Deblois, directrice du Service des loisirs et de la culture, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

---

**2015-359**

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SERVICES**

CONSIDÉRANT qu'aux termes des résolutions 2015-216 et 2015-329 le conseil municipal a autorisé la directrice générale, madame Sonia Desaulniers, et la greffière, madame Maude-Andrée Pelletier, à procéder aux invitations pour la construction d'un bâtiment de services;

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville n'a reçu aucune soumission lors de ces deux appels d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet il est opportun de faire une nouvelle demande de soumission par voie d'appel d'offres sur invitation concernant la construction dudit bâtiment de services;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater madame Sonia Desaulniers, directrice générale, à procéder aux invitations;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale, madame Sonia Desaulniers, à procéder auxdites invitations pour la construction d'un bâtiment de services.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 10 h 50.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

SONIA DESAULNIERS  
GREFFIÈRE ADJOINTE